



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

AVIS COMMUNAL **FOAC –17 mars 2023**

Grippe aviaire

A la suite de la découverte de cas de grippe aviaire dans le canton de Berne, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV a prolongé les mesures visant à contenir la grippe jusqu'au 30 avril 2023.

Les détenteurs de volailles doivent s'inscrire, si cela n'est pas déjà fait, sur le site du canton :

<https://www.weu.be.ch/fr/start/themen/veterinaerwesen/tierseuchen/vogelgrippe-Akutphase-Kopie.html>

Merci de consulter et d'appliquer les directives.

Sonvilier, 17 mars 2023

Conseil communal